



Depuis le début de cette crise du Covid-19, la Fédération des Orthophonistes de France est intervenue à plusieurs reprises auprès des différents interlocuteurs que sont le Ministre des Solidarités et de la Santé, le Ministre de l'Economie et des Finances, la Direction Générale de la Santé et les ARS pour les alerter sur les difficultés spécifiques de notre profession.

A toutes nos questions, Monsieur Salomon, directeur de la DGS, dans son courrier du 15 avril, n'apporte pas de réponses concrètes, si ce n'est répéter les informations officielles. D'autres réponses n'apportaient pas d'éléments pertinents en réponse à nos questions.

Le 3 avril 2020, Mme Pannier-Runacher, secrétaire d'état auprès du ministre de l'économie et des finances a dit que le télésoin en orthophonie était une pratique "*établie dans le secteur*". Nous lui avons écrit pour rétablir les faits dans ce domaine et lui avons transmis nos réticences, en insistant sur le fait que la téléorthophonie ne pouvait pallier la perte de revenus des orthophonistes.

A nouveau, le 24 avril 2020, nous avons demandé que soient pris en compte les orthophonistes dans les fiches de suivi post-covid pour les patients atteints du coronavirus pour lesquels des soins qui relèvent de la compétence et de la nomenclature des orthophonistes seront nécessaires.

Nous avons demandé des moyens de travailler dans des conditions sanitaires garantissant au maximum la non-propagation du virus.

Nous avons à nouveau demandé de ne pas être exclus des professionnels de santé qui peuvent se voir remettre des masques.

Nous avons à nouveau demandé la prise en compte des spécificités de l'exercice libéral en orthophonie : un cabinet d'orthophonie est une toute petite entreprise. Il faut à la fois aider l'entreprise et à la fois aider l'orthophoniste qui ne perçoit plus de revenu.

Hier 3 mai, nous lisons pour la première fois, dans un tweet de Monsieur Olivier Véran, la mention des orthophonistes dans la liste des professionnels de santé à qui seront distribués des masques. Nous espérons que tous les orthophonistes salariés et libéraux seront bien pris en compte et enfin équipés, afin de pouvoir assurer à nouveau les soins orthophoniques auprès de tous leurs patients.

